

VALDIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 345 000 euros
Siège social : 1 bis avenue de l'Aspre
66300 SAINTE COLOMBE DE LA COMMANDERIE
492 708 441 RCS PERPIGNAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 02 février 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 124 982,87 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	124 982,87 euros
A titre de dividendes aux associés	32 000,00 euros
Soit 0,93 euros par part	
Le solde	----- 92 982,87 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 301 988,81 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 32 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- À prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- À cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	30 000,00	30 000,00	0,00
N-2	30 000,00	30 000,00	0,00
N-3	30 000,00	30 000,00	0,00

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 02 février 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Désignation de l'entreprise : SARL VALDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 1 BIS AVENUE DE L'ASPRE		66300 STE COLOMBE COMMANDERIE	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 9 2 7 0 8 4 4 1 0 0 0 4 2		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 5	
		N-1 3 0 0 9 2 0 2 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (I) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BII		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

CERTIFIÉ
CONFORME
A L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL VALDIS

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :345.000.....)	DA	345 000	345 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	440 000	440 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	34 500	34 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	209 006	127 161
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	124 983	111 844
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 153 489	1 058 506
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 822	9 597
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	215 034	171 235
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 791	3 625
	Dettes fiscales et sociales	DY	50 410	45 260
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	24	425
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	279 081	230 142
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 432 570	1 288 648
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	279 081	230 142
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL VALDIS

Néant

*

			Exercice N					Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	277 787	FH		FI	277 787	234 147	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	277 787	FK		FL	277 787	234 147	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		7 800	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	277 793	241 947	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	39 503	47 005	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	15 486	15 847	
	Salaires et traitements*					FY	122 230	103 800	
	Charges sociales (10)					FZ	46 145	39 774	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	13 999	13 841	
						GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	46	8	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	237 416	220 276	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	40 377	21 671		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	80 000	80 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	13 963	9 352	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	93 963	89 352	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 078	3 404	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	7 078	3 404	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	86 885	85 947		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	127 262	107 618		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL VALDIS

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		4 400	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		4 400	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		174	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		174	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		4 226	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 279		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	371 756	335 699	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	246 773	223 854	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	124 983	111 844	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1		7 800	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	40 651	39 774	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 obligatoires dont cotisations Madelin A9 A7 40 651					
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N				
	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 432 570.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 277 787.03 Euros et dégageant un bénéfice de 124 982.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Constitution de la SAS SIJELE

La SARL VALDIS à souscrit au capital de la SAS SIJELE à hauteur de 100 %.
L'activité de cette filiale est le commerce de détail de produits surgelés dans la ville de Sigean (11).

Constitution de la SAS 1 OUI

La SARL VALDIS à souscrit au capital de la SAS 1 OUI à hauteur de 100 %.
L'activité de cette filiale est le commerce de détail de produits surgelés dans la ville de Prades (66).

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Présidence et rémunération de la société VALDIS

La Présidence des sociétés LES ANGLES DISTRIBUTION, KOOKABURRA et SIFO est assurée par la SARL VALDIS, associée à hauteur de 100 % pour LES ANGLES DISTRIBUTION, 25 % pour KOOKABURRA et 48% pour SIFO.

Au titre de l'exercice écoulé, la société VALDIS perçoit une rémunération qui s'élève à 277 787 € hors TVA en sus, décomposée de la manière suivante :

- Rémunération du mandat social : 196 471 € HT.
- Rémunération des prestations de services en matière de gestion opérationnelle des points de vente et gestion administrative : 81 316 € HT.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	2 680		
Matériel de transport	64 285		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 976		
TOTAL	69 941		
Autres participations	541 780		2 000
TOTAL	541 780		2 000
TOTAL GENERAL	611 721		2 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			2 680	2 680
Matériel de transport			64 285	64 285
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 976	2 976
TOTAL			69 941	69 941
Autres participations			543 780	543 780
TOTAL			543 780	543 780
TOTAL GENERAL			613 721	613 721

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		910	400		1 310
Matériel de transport		29 156	12 858		42 014
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		987	741		1 728
TOTAL		31 053	13 999		45 052
TOTAL GENERAL		31 053	13 999		45 052
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers		400			
Matériel de transport		12 858			
Matériel de bureau informatique mobilier		741			
TOTAL		13 999			
TOTAL GENERAL		13 999			

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	195 832	195 832	
Personnel et comptes rattachés	14	14	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 050	1 050	
Groupe et associés	621 046	621 046	
Débiteurs divers	2 025	2 025	
TOTAL	819 967	819 967	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	41	41		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	7 781	7 781		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 791	5 791		
Personnel et comptes rattachés	332	332		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 606	2 606		
Impôts sur les bénéfices	2 279	2 279		
Taxe sur la valeur ajoutée	44 893	44 893		
Autres impôts taxes et assimilés	301	301		
Groupe et associés	215 034	215 034		
Autres dettes	24	24		
TOTAL	279 081	279 081		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 766			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	12 500			12 500

63.77 % Mme Valérie LOUVEAU

36.23 % M. Alexandre LOUVEAU

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 800
Dettes fiscales et sociales	952
Autres dettes	24
Total	5 818

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
-LES ANGLES DISTRIBUTION	722 191	100.00	166 070
-HOUTSOULOUBA	84 037	80.00	16 230
-SIJELE	50 816	100.00	51 816
-1 OUI	1 000	100.00	
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
-KOOKABURRA	40 268	25.00	7 142
-SIFO	42 561	48.00	28 777
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)